



Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

Consultation publique Modification aux plans de construction du projet Tandem (Îlot Irving)

Lundi 30 mars 2015, 19 h
Sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste
470, rue Saint-Jean

La consultation concerne le site communément appelé « îlot Irving », situé au 190 rue Saint-Jean, à l'intersection nord-ouest de la rue Philippe-Dorval. Cette propriété a fait l'objet d'un règlement sur les plans de construction, R.C.A.1V.Q.189, qui est entré en vigueur le 2 juin 2014.

Des modifications ont été apportées aux plans initiaux par le requérant. Le projet de modification à la réglementation d'urbanisme consiste à remplacer les plans initiaux par les nouveaux plans modifiés.

Suite au verso...



Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

Consultation publique Modification aux plans de construction du projet Tandem (Îlot Irving)

Lundi 30 mars 2015, 19 h
Sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste
470, rue Saint-Jean

La consultation concerne le site communément appelé « îlot Irving », situé au 190 rue Saint-Jean, à l'intersection nord-ouest de la rue Philippe-Dorval. Cette propriété a fait l'objet d'un règlement sur les plans de construction, R.C.A.1V.Q.189, qui est entré en vigueur le 2 juin 2014.

Des modifications ont été apportées aux plans initiaux par le requérant. Le projet de modification à la réglementation d'urbanisme consiste à remplacer les plans initiaux par les nouveaux plans modifiés.

Suite au verso...



Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

Consultation publique Modification aux plans de construction du projet Tandem (Îlot Irving)

Lundi 30 mars 2015, 19 h
Sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste
470, rue Saint-Jean

La consultation concerne le site communément appelé « îlot Irving », situé au 190 rue Saint-Jean, à l'intersection nord-ouest de la rue Philippe-Dorval. Cette propriété a fait l'objet d'un règlement sur les plans de construction, R.C.A.1V.Q.189, qui est entré en vigueur le 2 juin 2014.

Des modifications ont été apportées aux plans initiaux par le requérant. Le projet de modification à la réglementation d'urbanisme consiste à remplacer les plans initiaux par les nouveaux plans modifiés.

Suite au verso...

Description du projet de modification

La principale modification concerne l'ajout d'un étage de stationnement souterrain (3 étages au lieu de 2). D'autres modifications mineures ont également été apportées. À noter que l'enveloppe, le volume et la hauteur de l'immeuble demeurent inchangés. Le projet de modification est susceptible d'approbation référendaire.

Déroulement

- Présentation du projet de modification
- Période de questions et de commentaires du public
- Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou qui prendra la décision ultérieurement

Où se procurer la documentation?

- Au bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou, 399, rue Saint-Joseph Est
- Au Centre communautaire Lucien-Borne, 100, chemin Sainte-Foy
- Sur Internet : ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier (choisir « Saint-Jean-Baptiste », puis « consultations publiques »)

Renseignements :

Marie Lagier, conseillère en consultations publiques
☎ 418 641-6411, poste 4137
marie.lagier@ville.quebec.qc.ca

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

Description du projet de modification

La principale modification concerne l'ajout d'un étage de stationnement souterrain (3 étages au lieu de 2). D'autres modifications mineures ont également été apportées. À noter que l'enveloppe, le volume et la hauteur de l'immeuble demeurent inchangés. Le projet de modification est susceptible d'approbation référendaire.

Déroulement

- Présentation du projet de modification
- Période de questions et de commentaires du public
- Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou qui prendra la décision ultérieurement

Où se procurer la documentation?

- Au bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou, 399, rue Saint-Joseph Est
- Au Centre communautaire Lucien-Borne, 100, chemin Sainte-Foy
- Sur Internet : ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier (choisir « Saint-Jean-Baptiste », puis « consultations publiques »)

Renseignements :

Marie Lagier, conseillère en consultations publiques
☎ 418 641-6411, poste 4137
marie.lagier@ville.quebec.qc.ca

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

Description du projet de modification

La principale modification concerne l'ajout d'un étage de stationnement souterrain (3 étages au lieu de 2). D'autres modifications mineures ont également été apportées. À noter que l'enveloppe, le volume et la hauteur de l'immeuble demeurent inchangés. Le projet de modification est susceptible d'approbation référendaire.

Déroulement

- Présentation du projet de modification
- Période de questions et de commentaires du public
- Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou qui prendra la décision ultérieurement

Où se procurer la documentation?

- Au bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou, 399, rue Saint-Joseph Est
- Au Centre communautaire Lucien-Borne, 100, chemin Sainte-Foy
- Sur Internet : ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier (choisir « Saint-Jean-Baptiste », puis « consultations publiques »)

Renseignements :

Marie Lagier, conseillère en consultations publiques
☎ 418 641-6411, poste 4137
marie.lagier@ville.quebec.qc.ca

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!